FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, [illegible] OCTOBRE 1860.

Les Mystères de la Maison.

XVIII.—(Suite.)

[illegible] retraite pour elle-même depuis que [illegible] de Taxile [illegible] le rappel et fait revivre [illegible].

Taxile savait que la baronne était censée et riche; il avait rêvé un mariage et s'était épris de [illegible].

[illegible] fait prétendre à l'ancienne danseuse sous le nom de M. le marquis de Norbert; il [illegible] fait sonner son titre [illegible] tous les gens qui n'en ont pas, et avait [illegible] ses terres, ses gens, son carrosse. Une [illegible] dame ne s'y était pas trompée; mais Flore [illegible] de la fraîche date, s'était [illegible] prendre à tout ce tapage, et avait écouté [illegible] toutes ces timbales [illegible].

—Faites des vœux pour moi, belle dame, lui dit Taxile, en allant couper son adversaire; les souhaits de la beauté portent bonheur.

La baronne se redressa coquettement. Elle ne réussit qu'à être un peu plus raide qu'à l'ordinaire; il y eut sur ses lèvres minces un sourire [illegible], et sa voix, naturellement sèche, fit mille efforts pour se velouter.

—Si je n'étais retenue par le whist, répondit-elle en minaudant, j'irais vous donner mes modestes conseils, et je parierais pour vous, monsieur le marquis.

—Gardez-vous-en bien! reprit-il vivement, car il ne se souciait pas qu'on regardât son jeu de trop près; j'ai toujours de très mauvaises cartes. Prions Argine et Pallas d'avoir des bontés pour moi.

Taxile perdit les deux premières parties, c'était son système; il en recommença une troisième, et son adversaire, affriandé par le gain, jeta sur la table un billet de mille francs.

Taxile gagna cette partie et celle qui la suivit. Son adversaire était un joueur intrépide, qui eût joué son âme si le diable ne la lui eût gagnée depuis longtemps, et sa femme, s'il avait été certain de la perdre.

Il s'obstina à jouer encore plusieurs parties contre Taxile, et perdit constamment.

Le malheureux joueur avait une fureur concentrée; ses sourcils se fronçaient, son cœur battait, ses billets de banque s'envolaient; il en avait déjà perdu cinq, quand il s'écria:

—Je veux me rattraper d'un seul coup; je joue 5,000 francs!

—Je les tiens, dit Taxile en jetant son enjeu.

Il y avait dix mille francs sur le tapis vert.

La partie était avancée et vivement disputée, quand Grégoire arriva avec son plateau.

Il s'arrêta à la vue des billets de mille francs, qui avaient toujours eu pour lui une attraction irrésistible.

Les yeux fixés sur ce splendide enjeu, il s'avança machinalement vers les joueurs, pour leur offrir des glaces.

On le repoussa sans le regarder.

Le coup était décisif: les joueurs étaient haletans, les spectateurs attentifs. Les deux adversaires avaient chacun quatre points. Taxile donnait les cartes, et toutes les têtes s'avançaient pour voir quelle serait la retourne.

Tout à coup, un cri général s'éleva, et l'adversaire de Taxile jeta ses cartes sur la table en disant:

—C'est un bonheur insolent!

Taxile venait de retourner le roi.

Grégoire, qui n'avait pas regardé son visage, [illegible] pas de vue le mouvement de [illegible] pousser un cri d'admiration: [illegible] faire sauter la coupe, et Grégoire [illegible] connaissait, n'avait jamais vu travailler [illegible] de prestesse.

Il [illegible] voir à quelle espèce d'homme appartenaient ces doigts habiles; il eut un frisson de terreur en reconnaissant Taxile.

Pendant qu'on se récriait et que l'adversaire de Taxile disait d'un air sombre:

—Voilà dix mille francs que vous me gagnez, monsieur: c'est une veine infernale!

Grégoire tournait les talons et fuyait dans la pièce la plus reculée.

Il y était seul depuis quelques instants, lorsqu'un lion pimpant vint s'y reposer, et se laissa tomber sur une causeuse, en s'éventant avec son mouchoir.

A défaut du soleil des déserts, la chaleur des lustres avait sans doute altéré le lion, car il s'écria en avançant la main:

—Une glace, mon ami, une glace! Je me meurs, j'étouffe!

Grégoire s'approcha et frémit en levant les yeux sur lui: c'était encore Taxile.

Celui-ci, pour se remettre des émotions du jeu, prit une glace à la framboise. Il regarda [illegible] Grégoire.

—Dites donc, mon ami, il n'y a pas de petite cuiller.

Grégoire se hâta de lui en donner une, qui se trouvait sur une autre soucoupe; mais Taxile, au lieu de la prendre, le regardait avec une attention inquiétante. Il prit son lorgnon, en frotta le verre et s'écria enfin:

—Par Belzébuth! je ne me trompe pas! c'est mon voleur!

Grégoire, qui avait eu le temps de réfléchir et de se rassurer, répondit, en lui faisant un profond salut:

—C'est moi-même monsieur le marquis de la Filouterie?

—Insolent! s'écria Taxile.

—Pourquoi? reprit Grégoire, parce que je vous appelle marquis de la Filouterie?

—Encore.....

—Tout à l'heure en me lorgnant, continua Grégoire, vous vous êtes dit: "C'est mon voleur!" Il serait malhonnête de ne pas vous reconnaître, quand vous me faites l'honneur de vous souvenir de moi: vous me donnez mon nom, je vous donne le vôtre.... Oh! ne craignez rien, cette pièce est reculée, et nous y sommes bien seuls.

—Ah! tu t'es échappé, dit Taxile, et tu as l'audace de te présenter ici comme domestique!

—Domestique de louage, not'bourgeois; je suis ici comme un fiacre à l'heure; mais je donne pour boire au lieu de le demander.

—Ta conversation est plaisante, quand je pais te faire arrêter sur-le-champ!

—Essayez un peu, pour voir la chose, reprit Grégoire, qui cependant n'était pas aussi tranquille qu'il affectait de le paraître.

—Ah! tu me braves, reprit Taxile en se levant, eh bien! je vais à l'instant....

—Faire appeler l'autorité, continua Grégoire avec le même sang-froid; si elle m'arrête de la main droite, je lui dirai, moi, de vous arrêter de la main gauche.

—Misérable! s'écria Taxile, en faisant un pas vers lui comme pour le prendre au collet, tu vas me suivre.... Tu seras condamné, non seulement pour les vingt mille francs de l'autre jour, mais encore pour un second vol, car je vois une petite cuiller de vermeil, qui dépasse un peu la poche de ton gilet.

Grégoire fit un mouvement d'effroi, et repoussa vivement dans sa poche l'objet accusateur.

—Si je voulais, reprit Taxile, je te prendrais en flagrant délit.

—Vraiment!.... eh bien! si vous dites que ce manant de Grégoire a volé des petites cuillers; moi, monsieur le marquis de la Soustraction, j'affirmerai que vous avez triché au jeu.

—Qu'oses-tu dire, malheureux? balbutia Taxile en pâlissant.

—Oh! je m'y connais, répondit Grégoire moi aussi j'ai quelques petits talens de ce genre-là; mais il m'est impossible de les utiliser. On ne peut tricher que dans un salon, et il faut être un homme distingué pour faire sauter la coupe d'une manière fructueuse.

Voyez pourtant quelle différence entre nos deux métiers, et comme le vôtre est bien plus avantageux que le mien! Vous, monsieur le marquis de la Friponnerie, vous êtes invité dans le beau monde: un laquais galonné vous ouvre la porte à deux battans; vous vous asseyez à une table de jeu, vous faites sauter la coupe, et votre soirée vous rapporte dix mille francs. Moi, pauvre diable de voleur, je viens ici pour être votre valet et vous offrir humblement des rafraîchissemens. En supposant que par distraction je m'empare de quelques petites cuillers de vermeil, quand même j'en prendrais jusqu'à une demi-douzaine, cela représenterait à peine une centaine de francs. Quelle misère!..... Décidément vous m'êtes très supérieur.

Taxile qui pendant ce temps haussait les épaules, prenait des airs dédaigneux, mais ne trouvait rien à répliquer à ce raisonnement, répondit enfin:

—C'est trop d'insolence, quand d'un mot je peux te faire arrêter!

Quelqu'un entra dans la pièce où se trouvaient ces deux honnêtes gens, qui avaient pour l'un de l'autre, mais cherchaient à s'intimider mutuellement.

Taxile en profita pour sortir, au lieu de faire arrêter Grégoire. Il quitta le bal à l'instant et descendit en toute hâte le grand escalier.

De son côté, Grégoire se disait:

—Ce coquin-là est bien rusé, il est capable de me jouer un mauvais tour.... Je ne puis pas rester ici plus longtemps, le coup est manqué pour cette nuit.

Et il se sauva précipitamment par l'escalier de service.

Ils se rencontrèrent à la porte cochère, où un homme chargé de faire approcher les voitures, criait de toute la force de ses poumons:

—Les gens de M. le marquis de Norbert!

Grégoire, à son tour, se mit à crier:

—Faites avancer la voiture aux armoiries de M. le marquis: une action en champ d'azur, avec deux bourses en sautoir, et un actionnaire écartelé.

Taxile se retourna furieux; mais Grégoire n'était plus là: le voleur s'en allait à pied, dans la boue, tandis que le fripon montait en carrosse.

XIX.

LES DIAMANS DE LA TANTE.

Le lendemain matin, une femme d'une soixantaine d'années entrait dans la maison de Grégoire, et demandait la petite brodeuse; cette femme, c'était Mme Giraud.

La situation se compliquait de plus en plus au foyer d'Urbain. Sa mère et sa femme s'entendaient à peu près comme l'Autriche et l'Italie. C'étaient deux natures absolues, qui voulaient chacune régner sans partage: Mme Giraud avait le droit d'ancienneté, Séraphine le droit de conquête, et chacune d'elles était jalouse de son empire.

Le pauvre Urbain était entre ces deux femmes comme entre deux [illegible]: si quelque attention affectueuse faisait pencher l'une, aussitôt l'autre se penchait tristement; puis c'était entre elles une lutte de prévenances, de petits soins et de tendresse pour leur Urbain chéri. Le jour de sa fête approchait; Séraphine, dès qu'il partait pour son bureau, lui brodait un charmant bonnet grec qu'elle comptait lui offrir. Mme Giraud, qui la voyait travailler à semer sur le velours vert toutes les fleurs du printemps, s'était empressée d'aller acheter une belle étoffe de soie gros bleu, afin de broder aussi un gilet à Urbain. Dès que Séraphine atteignait le bonnet grec et se mettait à l'ouvrage, Mme Giraud prenait le gilet; mais Séraphine avait des doigts de fée et des yeux de dix-huit ans, Mme Giraud des doigts moins agiles et une vue qui s'affaiblissait; elle devait nécessairement être vaincue dans ce duel à l'aiguille.

Séraphine n'avait qu'à ouvrir ses beaux yeux, brillants comme deux soleils: elle voyait tout distinctement, et ne manquait pas un seul point. Mme Giraud mettait ses lunettes, et n'en réussissait pas mieux. Séraphine brodait une rose irréprochable, qui semblait faite par le mois de mai, Mme Giraud frottait les verres de ses lunettes, et faisait une fleur impossible. Mais elle ne voulait pas céder et prétendait aussi offrir son présent à Urbain.

Alors elle se souvint de Rose, la jolie brodeuse, qu'elle avait quelque fois fait travailler, et qui brodait avec habileté sur le soie que sur la mousseline. Elle envoyait soigneusement le gilet pour le lui porter et la lui faire terminer.

Elle arriva au faubourg St-Marceau, entra dans une allée sombre, avisa au fond une sorte de niche noire, dans laquelle on apercevait un figure ignoble; elle pensa que cette figure était la portière, et demanda: Mme Rose Martel?

—Il n'y a personne, répondit une espèce de cerbère qui, [illegible], n'avait pas trois têtes, car il n'en avait qu'une, et ce n'était pas une des plus belles [illegible] les visiteurs.

—Mon Dieu! que j'ai de malheur! dit Mme Giraud.

L'estimable portière la regarda, et lui voyant un chapeau, ce qui était pour elle l'indice de la dame, elle lui parla avec plus de respect.

—Mais la bourgeoise vient l'attendre, reprit-elle, elle a dit qu'elle reviendrait dans un instant.

Vit la clef, ajouta-t-elle [illegible] confiance [illegible] chez Mme Girard [illegible] au cinquième au-dessus de l'entresol, la porte au fond du corridor.

Mme Girand la remercia, prit la clef et monta.

L'appartement de Rose avait deux pièces: la première servait de cuisine, de salle à manger, et Grégoire en avait fait en même temps un séjour et un salon pour recevoir ses honorables amis.

Cette pièce avait une senteur de tabagie mêlée à un parfum d'ail et d'oignon. Mme Giraud, qui préférait l'essence de rose, chercha si elle ne pourrait pas attendre ailleurs.

Elle vit une autre porte, l'ouvrit, et entra dans la chambre de Rose.

Cette chambre était comme le nid à côté de l'antre. Rose y avait mis toute sa fraîche individualité. Un petit serin y chantait dans une cage; c'était son accompagnateur ordinaire, quand elle fredonnait, en travaillant, les chansons de Nadaud. Un petit miroir lui servait à mettre sa cornette et son tablier de soie noire; c'était dans cette mansarde, sous les toits, ce miroir était comme la petite source où se mirait cette rose des Alpes. Un étui plein d'aiguilles, de grands ciseaux au bout d'un cordon qui servait à les suspendre à son côté, étaient encore sur la commode; puis dans un coin, comme la secrète pensée du cœur, qu'elle voulait cacher aux regards profanes, et surtout aux sarcasmes de Grégoire, elle avait attaché avec des épingles une image de sainteté, la Vierge tenant l'enfant Jésus. Dans une chambre, comme dans une boutique, chacun, sans le savoir, met son enseigne. Eh bien! cette sainte Vierge cachée dans l'ombre, cette Vierge aux couleurs grossières, mais qui faisait entrevoir tout le pur azur du ciel, c'était la joie et la vénération de Rose, et, dans son humble chambre, c'était l'enseigne de son âme.

Comme la première pièce, empreinte de l'individualité de Grégoire, et exhalant une insupportable odeur de tabac, blessait l'odorat et chatouillait le gosier de Mme Giraud, elle en ferma la porte et attendit dans la chambre de Rose.

Pendant ce temps, Grégoire, suivi de Dodore, qu'il venait de rencontrer sur l'escalier, montait avec lui en grommelant.

—Maudite portière! disait-il, elle n'est jamais là! Il n'y avait dans la loge ni mère Dobineau, ni clef...... Rose est sortie, je l'ai rencontrée sur le boulevard...... Ainsi, personne pour nous ouvrir...... Si du moins, ajouta-t-il plus bas, j'avais mes outils dans ma poche...... C'est gênant de causer d'affaires sur le carré.

En murmurant ainsi, il était arrivé devant sa porte:

—Tiens, dit-il, Rose a laissé la clef...... en voilà une chance!...... Est-elle étourdie, ma rose des Alpes! Heureusement qu'il n'y a pas de voleurs dans la maison, ajouta naïvement l'honnête Grégoire.

Mme Girand, qui venait de fermer la porte de la chambre, entendit entrer dans la première pièce, et distingua deux voix d'hommes.

Elle allait se montrer, quand les premières paroles de Grégoire la firent retomber sur sa chaise, toute tremblante de terreur.

—Le vol de diamants est manqué, dit Grégoire, ou plutôt l'affaire est remise au lendemain. Il y avait là hier un particulier qui me gênait; j'ai dû m'esquiver. Mais j'ai tout vu, tout étudié. Ce sera un coup superbe! Un quartier désert, une toute petite brèche au mur par laquelle on peut s'introduire avec des jambes intelligentes; un jardin avec des massifs épais où l'on peut se cacher......Il est fâcheux que les jardins soient si rares à Paris. Demain on part pour la campagne, l'hôtel sera complètement désert, et......

—Et ce vol n'aura pas lieu, reprit solennellement Dodore.

—Plait-il? fit Grégoire.

—Ce n'est pas dans mes principes.

—Tu as des principes, toi!...... Est-ce que tu veux te faire trappiste?

—Pas précisément, mais ce vol est indigne de nous.

—Pourquoi?

—Les diamants sont faux.

—Ah! fit Grégoire avec un profond mépris, c'est bien mesquin de porter des diamants faux, ça devrait être défendu par le gouvernement.

(A continuer). ANAÏS SEGALAS.

GAZETTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Empire City, Howes, New-York
Navire Sam Locke, Sweetser, Corogne
Geo F Patten, Cadix
Gallego, Homewood, Rio de Janeiro
Teuton, Upsher, New-York
Brick A G Catell, Watson, Philadelphie
Goelette Mary Clinton, Ryan, Vera Cruz

Arrivés hier.

Navire Jno Carver, Edge, Bordeaux
Florida Blanco, Sola, Havane

Pour les bateaux voir la partie anglaise.

Au bas du fleuve.

Navire B D Metcalf, Bretson, Liverpool
Goelette Carrie Sanford, Hackett, Tampico

Chargement du navire Jno. Carver, venant de Bordeaux.

2 pipes cognac 2 caisses conserves Cabaliero & Bossat—64 caisses fruits [illegible] conserves 100 do moutarde 30 barils vinaigre Dunts & Co—30 do 20 do 30 paniers bouteilles vides 215 caisses fruits 50 caisses moutarde 20 sardines H Valeton & Co—[illegible] [illegible]

POUR NEW-YORK VIA LA HAVANE.

Jour de départ, SAMEDI, 13 octobre à 8 h. A. M.

Le beau steamship EMPIRE CITY, capitaine [illegible], partira du wharf comme ci-dessus, avec les malles des Etats-Unis et les passagers.

Passage pour New-York—cabine, $50, entrepont, $25. pour la Havane $30 [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la Compagnie, No 94, rue des Magasins.

12oct S. DE VISSER & Co.

Galveston et la Baie de Matagorda.

Jour de départ, DIMANCHE 14 octobre, à 8 h. A. M.

NLLE-ORLEANS ET TEXAS, Ligne de la malle des E.-U.—Pour Galveston et la Baie de Matagorda.—Le superieur steamship de TEXAS, capitaine H. Wilson, partira comme ci-dessus avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements,) s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, Administrateur, 57, rue du Camp.

Un steamship de cette ligne partira pour les susdits ports tous les dimanches et jeudis. 11oct

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 19 octobre à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brazos via Indianola.—L'excellent steamship ARIZONA, commandant Smith, partira, ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, (beaux emménagements,) s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, Directeur, 57, rue du Camp.

L'Arizona et l'Austin partiront désormais régulièrement tous les vendredis matin. 10 oct

Pour Key West et la Havane.

Partant DIMANCHE, 14 courant, à 8 heures A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee—Compagnie des steamships du Sud. L'excellent steamship GALVESTON, doublé et chevillé en cuivre, commandant W. Hutchins, partira ainsi qu'il est dit plus haut, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser à bord ou à

I. C. HARRIS, directeur, 57 rue du Camp.

Le fret pour Apalachicola, St-Marks et Tampa Bay est sujet aux frais d'allège payés par le steamer, mais aux risques des consignataires. 2 oct

VERA CRUZ.

Jour de départ LUNDI, 15 octobre à 8 heures A. M.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis—L'excellent steamship doublé en fer TENNESSEE, commandant Thomas Forbes, partira ainsi qu'il est dit plus haut, apportant régulièrement la malle des Etats-Unis. Pour fret ou passage (ayant de beaux emménagements pour les passagers de la cabine et du pont), s'adresser à

I. C. HARRIS, directeur, No 57, rue du Camp.

Le Tennessee partira de la Nouvelle-Orléans régulièrement le 1er et le 15 pour Vera Cruz, partant du dernier port le 7 et le 21. 1 oct

POUR LA HAVANE.—Jour de départ vendredi, 12 courant.—Le brick A. L. CHAPMAN, 1re classe, capt. A. P. Laurent, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira positivement le vendredi, 12 du courant.

Pour fret ou passage, (beaux emménagements) s'adresser à bord, ou à S. FLASSAN,

8oct— Vieille-Levée, No 30 et 40

PASSAGE POUR LE HAVRE.

Le beau trois-mâts FELICIA, 1[illegible] tonneaux, partira prochainement pour le Havre. Un ou deux passagers pourront encore se procurer des cabines dans sa chambre élégante et confortable en s'adressant sans délai à l'armateur soussigné.

On demande pour le même navire une femme de chambre ou une personne qui voudrait travailler pour son passage dans cette capacité.

BERNARD KOCK, 33, rue Carondelet

2 oct—

POUR LE HAVRE.—Le navire KATE DYER, 1re classe et fin voilier, capitaine DYER, prend un chargement et partira incessamment. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

Pour passage (excellents emménagements, passagers de chambre) s'adresser au capitaine, à bord, 34, 1er District.

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. F. N. RIVERA, encoignure Royale et St-Pierre, vient de recevoir d'Italie un grand choix d'articles en CORAIL destinés à soulager de la migraine des douleurs qui proviennent de la trop grande abondance et de l'acreté du sang.

Il a également reçu un magnifique assortiment de BIJOUX FINS, d'ARTICLES D'ORFÉVRERIE en tous genres, de montres de prix, de DIAMANTS, etc. [illegible] M. Rivera a opéré une très forte réduction dans ses prix. Il invite le public à visiter son magasin. 7juin—

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT en main les matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi: BRIQUES à FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. [illegible]

AU PUBLIC.

Le droit de propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Morisima," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été obtenu par nous, seuls propriétaires et les fabricants, MM. Fujo & Gonzalez, à la Cour du District des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits des propriétaires, nous avertissons le public [illegible]

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co., Rue Vieille-Levée, No 53, enc. Bienville.

29 sep

ACADÉMIE,

123, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

CETTE Académie, fondée par M. G. Bayse, va reprendre, avec le concours de M. C. Lagardère, gradué de l'Université de France, sa 23ème session. [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

273......RUE DAUPHINE......273.

On peut, pour des conditions modérées, [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Revue de la Semaine.

Vendredi soir, 12 octobre 1860.

[illegible] 30 balles dont 9000 achetées par les exportateurs et 16,[illegible] achetées le samedi 29. Les prix avaient peu varié. Le fair Orleans était coté à 7 ½ d. et le middling Orleans à 6 7/16 d. Le stock sur place était de [illegible] balles, y compris 716,000 reçues d'Amérique.

COTON.—[illegible]

ETAT DU COTON.

Stock en main le 1er septembre 1860		72,[illegible]
Reçu pendant la semaine	33,[illegible]	
Reçu précédemment	188,[illegible]	221,[illegible]
Exporté pendant la semaine	[illegible]	
" précédemment	79,[illegible]	[illegible]
		214,[illegible]

Les détenteurs ont demandé des prix très pleins et comme quelques-uns d'entre eux ont retiré leurs stocks par suite du dernier ouragan, il a été offert peu de bonnes qualités. Les transactions de la semaine sont de [illegible] balles, savoir: 4500 lundi, 6500 mardi, 4000 mercredi, [illegible] hier et [illegible] aujourd'hui. Prix à la clôture:

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

Inférieur	—@—
Ordinaire	7 @ 8
Bon ordinaire	9 @ 9¼
Middling	10 @10¼
Good Middling	10½@10¾
Middling Fair	11¼@11½
Fair	—@—

TABAC.—Arrivé depuis le 1er du mois d'octobre, [illegible] boucauts. Exporté pendant le même laps de temps, pour Gênes, 1057—Cadix, 940—New-York, 219—et Philadelphie 18 boucauts. Ensemble 2237 boucauts; laissant en main et à bord de navires non expédiés un stock de 14,944 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en main le 1er septembre 1860		20,[illegible]
Reçu pendant la semaine	363	
Reçu précédemment	1,228	1,591
		22,[illegible]
Exporté pendant la semaine	2,287	
" précédemment	4,951	7,238
		14,944

Marché très calme. Quelques petites ventes, à des conditions particulières. Il n'y a pas de demande de forte lots. Les détenteurs exigent des prix très pleins, le tabac de la nouvelle récolte ayant été coupé vert et devant être de qualités inférieures. Nous cotons:

Lugs Factory	—@—
Planters' lugs	3½@4¼
Feuille—Inf. à com.	4½@5½
do Bon	6 @7
do Fine	7½@8½
do Choix, heavy et light	9 @9½ et 10

SUCRE.—Le stock de la vieille récolte est réduit maintenant à quelques petits lots. Il s'est vendu à peine 150 boucauts, aux prix antérieurs. [illegible] Nous cotons:

Inférieur	—@—
Commun	8½@ 9
Fair à Fully Fair	9½@ 9¾
Prime et choix	9¾@10
Centrifuge et clarifié	9½@10

MELASSE—Quelques petits lots de l'ancienne récolte à 20@25 cts le gallon, 45 demi barils de prime et 12 barils de la nouvelle récolte, hier, à 43 ½ @ 45 cts le gallon. La raffinerie de la ville n'est pas encore en train. [illegible]

FARINE—Faible demande et nouvelle baisse. Les transactions de la semaine comprennent environ 16,000 barils à $5 75@$5 [illegible] la superfine, cercles plats, $5 20@$5 75 l'extra ordinaire à bonne qualité et $5 7 $7 50 et à le baril des marques extra de choix. Le marché a clos avec une abondance à la baisse.

BLE—Quelques centaines de sacs à $1 05 le rouge et $1 70 le boisseau de blanc.

SEIGLE—Quelques petites transactions, à 80@87½ cts le boisseau.

MAIS—Marché calme et nouvel avantage pour les acheteurs. Environ 15,000 sacs à 60 @ 65 cts le mélangé, 68 cts le mélangé jaune et blanc, et 70 @ 72 et 75 cts le boisseau de blanc.

AVOINE—Bonne demande, mais à une nouvelle baisse. 25,000 sacs de St-Louis à 41@43 cts le boisseau des lots faits à prime.

SON—Cet article a rapporté de $1 20 @1 30 les 100 livres d'ordinaire à prime. La plupart des transactions ont eu lieu à $1 [illegible] les lots sur la Levée.

FOIN—Environ 2000 balles de l'Ouest, à $20 @ $22 et $24 le tonneau, suivant la qualité.

PORC—Marché calme. Quelques petits lots à $21 le baril de mess. Ce sont les prix du détail. Le prix des lots en gros sont nominalement de $21@$21 50 le mess et $17 50 le baril de prime.

BACON—Quelques petits lots à 12½@13½ cts les petites côtes, 13½@14½ cts les plats côtes ribbed et 14½@14¾ cts les plats côtes désossés. De petites ventes de jambons [illegible] ont eu lieu dans le commerce à 14@16 et 16½ cts le boucaut [illegible] qualité à celle de fantaisie.

GRAISSE—Faible demande. Les prix sont tombés à 11½ cts la prime en tierçons et 14 cts en barillets. De petites ventes ont eu lieu à ce prix. Il s'est vendu, hier, 700 barillets à 14½ cts la livre.

VIANDE—Aucune transaction depuis plusieurs mois.

BŒUF—Quelques petits lots à $12 50@$14 les bonnes marques extra de mess et $11 50@$12 le baril de mess prime. D'ailleurs, le courant, 687 barils dans les entrepôts d'inspection.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de l'Ouest s'est vendu lentement à 15 @ 21 et 24½ cts l'ordinaire à choix grasse, Goshen, 24 cts, le fromage 11 @ 12½ cts la livre du Western Reserve et l'English Dairy imitation.

WHISKY—Marché très calme. Quelques petites transactions à 21 [illegible] cts le rectifié et 21 à 22 ½ cts le gallon de commun.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Toile de Kentucky 14½@15 cts ce lot, [illegible]

SACS EN PEAU—Marché calme, à 11½@13 cts la pièce [illegible] @ 15 ½ cts les sacs heavy à extra heavy.

SEL—De petits lots de sel de Liverpool en entrepôts à $1 00 à 1 15 le sac, [illegible]

CHANDELLES—Light, 17@18 cts, poids plein, 20 @21½ cts. Il s'est vendu quelques petits lots.

CAFE—Demande modérée. Environ 4500 sacs à 13½ @14¾ cts le Rio ordinaire à fair et good fair, 600 sacs à 14 ½ cts, 215 sacs à 15 cts, [illegible]

RIZ—De petits lots de seconde main à 4 @4¼ cts la livre [illegible]

SUIF—Le [illegible] sans transaction [illegible]

CHAUX—Le [illegible] s'est détaillé à $1 70 [illegible]

ESPRIT DE TEREBENTHINE—[illegible] 2[illegible] à 30 barils [illegible]

RESINE—Nous cotons la commune à bonne No 2 [illegible]

HUILE DE GRAISSE—92 @ $1 10 le gallon de Winter strained, de bonne qualité à choix propre pour l'hiver.

HUILE DE GRAINES DE COTON—La clarifiée s'est détaillée à 75 cts le gallon.

HUILE POUR MACHINES—L'huile de la Compagnie du Sud se vend 75 cts pour les machines, 80 cts pour les poinçons et les points, et 20 cts le gallon pour le gaz.

ALCOOL—Très peu recherché à 50 @ 55 cts le gallon.

PEAUX—[illegible]

CHANGE—[illegible]

FRET—Les expéditeurs ont eu l'avantage. Coton pour Liverpool [illegible] pour le Havre, [illegible]

AVIS D'ELECTION.

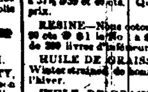

Par suite de la proclamation de son Excellence THOMAS O. MOORE, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, daté du 7 de septembre 1860 les électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sont par le présent notifiés qu'une élection sera tenue le MARDI, 6me jour de novembre 1860, à l'effet de choisir six électeurs pour Président et Vice-Président des Etats-Unis comme suit:

Un électeur pour le Premier District Electoral composé des paroisses de Plaquemine et St-Bernard, de la Troisième Municipalité de la Nouvelle-Orléans et du faubourg Trémé.

Un électeur pour le Second District Electoral, composé du Second District de la Nouvelle-Orléans (à l'exception du faubourg Trémé,) et le Premier District de la Nouvelle-Orléans.

Un électeur pour le Troisième District Electoral, composé du Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, de cette partie de la paroisse d'Orléans qui se trouve sur la rive droite du fleuve Mississipi, des paroisses de Jefferson, St-Charles, St-Jean-Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche et Terrebonne.

Un électeur pour le Quatrième District Electoral, composé des paroisses de St-Tammany, Washington, Livingston, St-Hélène, East-Feliciana, West-Feliciana, Pointe-Coupée, Est-Baton-Rouge, Ouest-Baton-Rouge et Iberville.

Un électeur pour le Cinquième District Electoral, composé des comtés des Attakapas et Opelousas, et des paroisses Rapides et Avoyelles.

Un électeur pour le Sixième District Electoral, composé des comtés de Natchitoches, Ouachita et Concordia, et des paroisses Catahoula et Franklin.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection, depuis 8 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M., le dit jour, 6 de novembre 1860, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite, et les retours en triplicata devront être envoyés au soussigné, chargé de les transmettre conformément à la loi.

Bureau du shérif, paroisse d'Orléans, le 29 de septembre 1860.

1er oct— E. T. PARKER, shérif.

AVIS D'ELECTION.—Par suite de la proclamation de Son Excellence THOMAS O. MOORE, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, portant la date du 21 de septembre 1860, les électeurs qualifiés de cette paroisse de la paroisse d'Orléans, à l'est du fleuve Mississipi, sont par le présent notifiés qu'une ELECTION sera tenue le MARDI, sixième jour de novembre 1860, pour un Commissaire du Bureau des Travaux Publics pour le Premier District.

Les polls seront ouverts dans chaque arrondissement d'élection depuis 8 heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, ledit jour six de novembre 1860, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de cette partie de la paroisse d'Orléans susdite, sous la surveillance des Commissaires et Greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en triplicata devront être envoyés au soussigné chargé de les transmettre, conformément à la loi.

Bureau du Shérif, Paroisse d'Orléans, le 1er octobre 1860.

3oct E. T. PARKER, Shérif.

ATTENDU par le navire Mount Vernon, de Marseille: 100 quarts Burgundy Port; [illegible] quarts Madère; [illegible] caisses vermouth; [illegible] huile Plagniol; [illegible] huile vierge; [illegible] olives, câpres, &c.

BRULATOUR & Co, 30, rue Vieille-Levée

ATTENDU par le navire Alice Ball, de Bordeaux: 300 caisses huile vierge, [illegible] BRULATOUR & Co, 30, rue Vieille-Levée

ATTENDU par le navire Mary Annah de Rotterdam: 35 pipes gin marque Stag, à vendre par BRULATOUR & Co, 30, rue Vieille-Levée

CIGARES DE LA HAVANE—1,200,000 cigares de la Havane [illegible] ALVAREZ, FERNANDEZ & Co., 53, rue de la Douane

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

En plus de tous les médicaments patentés français, un choix assorti [illegible] les spécialités contre les maladies [illegible]

[illegible] Coin des rues Chartres, Orléans et Bourbon

Changement de domicile,

Et nouvel établissement.

Le docteur L. DUPERRON, dentiste, fait savoir à ses clients et au public en général qu'il vient de transporter son cabinet à l'encoignure Royale et Bienville, dans le local ci-devant occupé par M. le Dr [illegible]. Il fait savoir en même temps que [illegible] M. E. Courtois, [illegible]

CIGARES FINS DE LA HAVANE

L[illegible] [illegible]

GOMA & MARCH, 58, rue Tchoupitoulas

Terre à vendre au Texas.

1107 ACRES DE TERRE, une partie boisée, [illegible] à 12 milles de Columbus, 20 milles de Bayou Austin, [illegible]

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co, Vieille Levée, No 53, encoignure Bienville

L'AMER-VIN IMPERIAL

du Dr. Bovee Dods,

[illegible] les Etats-Unis, il [illegible]

LE MONDE

PEUT PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des remèdes "connus seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public le plus grand préservatif que tout médecin capable approuve et recommande comme remède pour le

Commencement de consumption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un préservatif, remède pour les maux de gorge, et [illegible]

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans échauffer. Les personnes qui en sont adonnées [illegible] L'AMER DE DODS en remplacera le goût par le poison [illegible]

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il le PRÉVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où règnent les fièvres et frissons. On peut le donner même aux enfans et aux petits enfans.

Les médecins, les membres du clergé, les amateurs qui préconisent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chercher ainsi la maladie [illegible]

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires, No 78, William street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres.

7juil—1an vhe

AVIS.—DEPOT DE HARNAIS.

La maison GUILBAUX & GIEFERS a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général que par arrangement pris avec M. M. E. Philips, ancienne maison Lacy & Co, de Philadelphie, ils ont le dépôt de harnais fins de cette maison recommandée dans tous les Etats-Unis, et qu'ils en auront constamment en main un bel assortiment pour cabriolets, buggys, voitures de famille, harnais doubles de tous les prix et de toutes qualités aux taux les plus modérés de la place.

AUSSI—Reçu par les navires suivants venant du Havre, Kate Dyer, Adelaide Bell et Globe, leur bel assortiment de couvertures de buggys et d'écuries pour l'hiver.

ARTICLES DE CHASSE—Carnassières, cornes à poudre, cordons unies et montées en argent, enfin tout ce qui concerne l'article de chasse. Aussi—Selles, brides, articles d'escrime, sandales, fleurets, gants, masques et plastrons aux [illegible], &c. &c.

Aussi, reçu d'Angleterre par le Potomac—

Un joli choix de selles pour dames et messieurs, brides et bridons, sacs et tout [illegible] de la [illegible], [illegible] à la patente de Daniel, étoffes à couverture de très jolis dessins, tapis, selles, choix de poires à poudre de 1 à 24 onces, [illegible], guêtres de chasse anglaises, &c. &c., le tout à des prix très modérés. 25 sep

LIBRAIRIE RELIGIEUSE,

Classique et Scientifique,

ORNEMENTS D'EGLISE,

et grande variété.

CH. GUIRINEAU, Agent.

167... Enc. des rues Royale & Orléans... 167

REÇU par les derniers arrivages de France, un très grand assortiment de magnifiques couronnes en perles, [illegible] Eugénie, ainsi que d'autres articles pour la Toussaint, à vendre à très bon marché. [illegible]

Le Bon Jardinier pour 1860—Manuel-Roret, livres de prières de toutes sortes à très bas prix.

Magnifique Missel romain très complet, tranche dorée $5 00

Les Trésors de Cornélius à Lapide, 4 vol. 10 00

La Somme Théologique de St-Thomas, 4 vol. 9 00

Gravures Religieuses, Canons d'Autel et Chemins de Croix encadrés—Modèles de Calligraphie.

Comme à siège pour Artistes et Pêcheurs $1 25

Fournitures pour fleurs artificielles reçues en très grande quantité et à vendre aussi à des prix très modérés, dans cette maison qui est reconnue, à très juste titre, pour vendre à très bon marché. 5oct

CHAMPAGNE.—En débarquement du navire Springfield de New-York. 150 paniers champagne Heidsieck piper 12 bouteilles, 50 do do do [illegible]. A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lacoste & Co, 119, rue Royale. 5 oct

BOUTEILLES VIDES.—En débarquement du navire Alice Ball, de Bordeaux. 300 paniers bouteilles bordelaises, 45 do demi do do. A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lacoste & Co, 119, rue Royale. 5 oct

EN débarquement du navire Mount Vernon, de Marseille. 250 paniers huile d'olive J. Plagniol 12 bouteilles, 30 do do do 24 do, 10 caisses vermouth de Noilly Prat & Co, 20 do olives vertes, 5 do cornichons. A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lacoste & Co, 119, rue Royale. 5 oct

REÇU par le navire Globe du Havre—15 caisses absinthe de Ed. Pernod. 25 do kirsch vieux de la Forêt Noire. A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lacoste & Co, 119, rue Royale.

EN magasin—150 barriques vin rouge, bon ordinaire, pour familles des marques Montferrand, côte de Floirac & Co, [illegible]

20 barriques vin rouge 2d Edition No 1 et 2			
30 do do		do	Cote Quinsac
25 do do		do	Cote de Fronsac
20 do do		do	St Julien Médoc, vin vieux
25 do do		do	Château Margaux
25 do do		do	Château Lafitte
20 do do		do	Château Latour
30 do	vin blanc		Ht Sauterne
70 demi do	do	do	Ht Sauterne et Ht Barsac

A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lacoste & Co, 119, rue Royale. 5 oct

PRUNES SECHES.—80 c. prunes séchées de 12 pulmas, diverses grandeurs, 30 do do 10 do. A vendre par L. E. DELUZAIN, Successeur de Numa Lacoste & Co, 119, rue Royale. 5 oct

EN débarquement du navire Mount Vernon, venant de Marseille: 250 paniers huile d'olive Plagniol, grandes et 1/2 bout. 100 caisses vermouth de Noilly, Prat & Co, [illegible] do cassis du Mont d'Or, [illegible] do olives, [illegible] do capres, [illegible] do anchois à l'huile et au sel, [illegible] caisses kirschenwasser, [illegible]. A vendre par HENRY VALETON & CO., 27, 29 et 31 rue Bienville.

CARTES espagnoles, à jouer—5 caisses (10 grosses chacune), marques la Morti & Torres, en débarquement du Toronto et à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, Vieille Levée. 6 juil

VIN ROUGE ET BLANC—150 barriques vin de Bourg [illegible] pour familles, 50 do vin blanc Sauterne, à vendre par TAMBOURY, OLIVARI & Co, 87, rue Royale. 26 oct

SAVON DE CASTILLE—1000 caisses savon de Castille, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX—50 barils gros maquereaux No 2, à vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

BACON—Epaules et plats côtés prime, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée. 6oct

BITTER—250 caisses bitter des Arabes, à vendre par F. SANCHO, agent général, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 10 sep

SAUCISSONS DE LYON—En magasin: 10 caisses saucissons de Lyon de première qualité. A vendre par DUNTZE & Co, Encoignure Royale et Conti.

FROMAGES Têtes de Maure, et Pâté Gras, par le Globe, du Havre—25 c. Têtes de Maure, 15 de Pâté Gras, à vendre par DUNTZE & Co, encoignure Royale et Conti. 3oct

Changement de domicile.

JE préviens le public que je viens de transporter le bureau de courtage au No 158 rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine.

22 sept J. B. DERBEY, courtier.

CONFITURES DE LA HAVANE—10 caisses pâte et gelée de goyave, en boîtes de ¼, ½, 1 et 2 livres, en débarquement du brick A. A. Chapman, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée. 3 oct

RHUM DE LA HAVANE—20 pipes rhum blanc et rhum coloré, en débarquement du brick Venus arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 3 oct

CIGARETTES DE LA HAVANE—6 barils en débarquement du brick Venus arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 3oct

184,600 cigares de la Havane, de différentes grandeurs et marques—Intimidad, Corvantes, Escocesa, Perfeccion, San Roman, Douglas, Hijo del Oceano, Lucia la Criolla, Imperialidad, Niccolas, et autres, en débarquement du brick Tocos, arrivé de la Havane, à vendre par BORNIO BROTHER, rue Gravier, No 34. 12 sep

REÇU par le bateau Marengo—Dix tierçons jambons le sucre, de la célèbre marque Fleur de Lys. M. A. CALONGNE, Enc. Royale et Dumaine. 27 sep

EN débarquement du navire Baden, du Havre—2 caisses mousseux de Lyon. CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, enc. Dumaine. 24 sep

EN débarquement du navire Baden, du Havre, 2000 dames-jeannes de 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27 rue St-Louis.

VINS d'Espagne—Vin de Madère en 1/2 et 1/4 pipe, Vin de Xeres en 1/2, do Malaga Muscatel en barils de 15 à 16 gal., do Malvoisie en barils de 5 à 8 gallons, do Muscat do do. A vendre par F SANCHO, 229 Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe. 24 sep

CIGARES DE LA HAVANE—117,000 cigares des marques Intimidad, El Globo, Fruchetti, Upmann, en débarquement du brick Venus, arrivé de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 3 oct

TABAC DE LA HAVANE—50 balles tabac pour capes et tripes, en débarquement du brick Venus, arrivé de la Havane à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 3 oct

MIEL BLANC DE LA HAVANE—en barils et en tierçons, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 3 oct

SUCRE de la Havane—300 caisses sucre blanc et sucre jaune de la Havane, en débarquement du steamship Galveston, et à vendre par S. DE VISSER & CO, Rue des Magasins, No 64. 4sept

RHUM DE LA HAVANE—Rhum blanc et rhum coloré, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, Rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 28 sept

EN débarquement du navire Alice Ball, arrivé de Bordeaux: 200 caisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par J & J TARDOS, 45 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Baden, arrivé du Havre—4 caisses saucissons de Lyon, à vendre par J. N. CURIEN, 26, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Alice Ball, arrivé de Bordeaux: 150 caisses abricots à l'eau de vie, nouvelle récolte, 50 barriques vin rouge Côte Fronsac, [illegible] do do St-Emilion, [illegible] do do St-Julien, [illegible] do do Margaux, [illegible] do do Bégo Blanc, J. Lavidalie & fils, [illegible] do do Grand vin Larose do, [illegible] do do Grand St-Lambert do, [illegible] do do Ch Boscaud, [illegible] pipe cognac fine champagne do, à vendre par J. N. CURIEN, 26, rue Toulouse. 25 sept

REÇU par le navire Forest City, de New-York—50 paniers champagne Heidsieck piper, 5 do demi bouteilles, à vendre par J. N. CURIEN, 26, rue Toulouse.

ATTENDU par le navire Bamberg, attendu du Havre—[illegible] caisses de 20 demi boîtes petits pois de Briant; [illegible] caisses de 50 boîtes sardines, [illegible] CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, enc. Dumaine. 1sept

ATTENDU par le navire "Globe, capitaine Becker, du Havre—20 caisses de 12 bouteilles absinthe, Constant Lecoultre. A vendre par CAMILLE LACOSTE, No 200, Royale, encoignure Dumaine. 8oct

EN débarquement du brick Tocos, de la Havane—[illegible] pipes rhum blanc de Séville, à vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 10 sep

BOUTEILLES—[illegible] caisses bouteilles vides à cognac, d'une grosse chaque, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 26sept

BEURRE—En débarquement du steamship De Soto arrivé de New-York—50 firquins beurre Goshen extra. A vendre par FRED. AVET, Vieille-Levée, Nos 59 et 61, entre Bienville et Conti. 1oct

MIEL—Miel blanc de la Havane, en tierçons et en barils, en magasin et à vendre par E. TROISGROS, Rue de la Douane, No 18, entre Chartres et Vieille-Levée. 26 sept

Avertissement au Public.

IMITATIONS FRAUDULEUSES DE L'Amer Stomachique DE HOSTETTER.

COMME nous avons le devoir et dans le but d'empêcher et de protéger autant que possible toutes les parties de [illegible] contrefaçons de notre AMER STOMACHIQUE.

Nous cherchons et poursuivons devant les tribunaux, depuis quelque temps, les personnes qui font ce commerce [illegible]

[illegible] Les marchands dont on attend de [illegible] du nom de HOSTETTER sont considérés [illegible]

Nous avons déjà obtenu des procès à Daniel L. Ehman et Benjamin A. Johnson, de la Nlle-Orléans; à Fraser & Buchanan, de Mobile, Alabama; à F. Cox & Co, Jacques Clark et C. H. Goodrich & Co, de Chicago; à Wm. B. Lawrence, Thos Hostetter, Henry Ettredge, Charles E. Kryger et Victor H. Jourdan, de St-Louis. [illegible]

Comme cette personne, [illegible] de HOSTETTER'S STOMACH BITTERS. [illegible]

HOSTETTER & SMITH, Pittsburgh, Pa.

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER est à vendre par tous les droguistes et tous les marchands.

AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	A. HORTON & MACAULAY, [illegible] Poydras
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas.
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	WOODMAN & BEMENT, Encoignure Commune et Magasins
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	EATON & BETTERTON, Encoignure Nouvelle Levée, Commune et Fulton
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	X. LAMBERT, [illegible]
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	J H & I N MARKS, 43, 45 et 47 rue Nouvelle Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	ARTHUR & Co, encoignure Canal et Nelle Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	HOLMES & SPENCER, 7 rue Gravier
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	G M MORRISON & Co, [illegible] rue des Magasins
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	BISCOE & SIMMS, 15, 17 et 19 Nouvelle Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	JOHN T. MOORE & Co, 7 et 9 rue Poydras
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	JOSEPH MAILLOT, 12 rue Crossman
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	SCOVILL & MEAD, 111 rue de Chartres
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	VIOLETT & Co, 43 et 45 Nouvelle Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	QUERROUZE & LANGSDORFF, 12 et 14 rue St Louis
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	E. B. WHEELOCK & Co, [illegible]
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	J. MORGAN HALC, Encoignure Canal et Nouvelle Levée
AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, A vendre par	BLANCHIN & GIRAUD, 44 Nouvelle Levée

avril—1an

Marchandises Nouvelles!

En débarquement et à vendre par

JOSEPH H. & J. N. MARKS.

Nos 43, 45, 47, rue de la Nouvelle-Levée.

EN débarquement du navire Golden Eagle—Schapps Aromatiques [illegible] Caisses Cute Quinsac, [illegible]

[illegible]

JOSH & I N MARKS, Rue Nlle Levée, Nos 43, 45 et 47

PAPIER PEINT.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres, ancien 149.

Papier peint. Papier peint.

L'ASSORTIMENT de PAPIER PEINT est au grand complet, et se compose des meilleurs produits des FABRIQUES FRANÇAISES.

Plus que jamais décidés à GAGNER PEU, mais à vendre beaucoup, la maison HEBERT & ESCOUSSE s'efforce de justifier par la modicité de ses PRIX la COMPARAISON pour les PRIX et QUALITES de ses papiers.

Elle offre à sa clientèle et au public en général un assortiment complet de pap ers peints, tels que papiers de couleur, pour [illegible] glacé, petit satin, satin à fleurs d'or, [illegible], décors, panneaux, etc. [illegible]

DIVERS—Absinthe E Pernod, E Muller, C F Berger, C Lecoultre. Kirsch de Richard Muller et autres. Vermouth de F Gardet & Co et Riviere frères, Cassis et punch au rum de L'Noilly & Co, Fruits à l'eau-de-vie et cerises à l'eau-de-vie. Vin blanc catalan, sucre [illegible], grandes et demi bouteilles, etc. Champagne des marques Crème de Bouzy, F Barbe, &c. [illegible] F SANCHO, 229 Vieille Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

COGNAC—Cognac en 1/4 et 1/8 de pipe des marques J. Cabanes, et des C.C.C. P. Duncell & Co, Otard, Dupuy & Co, Martell, Rochefoucauld, Godard, Champagne, Lamprun & Co, Wm Raymond, Jas Hennessy, Jaurne, St Croix, F Hamel et autres. A vendre par F SANCHO, 229 Vieille Levée, entre Dumaine et St Philippe. 10 sept—1an

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

J'ai constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Garnitures de Fourneau, qu'il offre aux prix suivants: Chaudières de 84 à 72 pouces, à $1 25 le pouce, [illegible]

Les grilles à côté la livre, et les Garnitures de fourneaux selon la grandeur et la forme [illegible]

R. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 12, rue de l'Union.

12 sept—1an

COUVERTURES FRANÇAISES

De 2 points et demi.

NOUS offrons aux planteurs, à très bas prix, d'excellentes COUVERTURES FRANÇAISES manufacturées expressément pour les habitants et égales à toutes celles qui sont importées.

C. A. BARRIERE & BRO, rue du Canal, No 189, Batisses Touro.

28 sept—vhe

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 33.

Vient de recevoir par les navires Amerika et Heidelberg, du Havre, un assortiment de semences de graines de jardinage, potagères et de fleurs, telles que Artichaut, Asperge, Romaine, [illegible]

Haricots de Bassano, Haricots noir et rouge, [illegible]

[illegible] pour les oiseaux [illegible]

[illegible] 6janv

Graines fraiches de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir par le steamship Star of the West, de New-York, le complément de son assortiment de graines

Pour le Printemps et l'Eté.

[illegible] 12 variétés, Choux de Bruxelles, [illegible]

[illegible] a vendre à des prix modérés, rue Vieille Levée, No 313, autrefois 161, entre Hôpital et Quartier. J. MENARD.

Plantes et arbustes.

Une grande variété de plantes et d'arbustes, une très belle collection de rosiers de premiers choix, à vendre à son établissement d'horticulture, chemin de Gentilly; les ordres laissés à son magasin de graines, seront remplis avec soin et à des prix modérés. 26mars

A. BERNARD

Horticulteur, 126, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinums, couronnes impériales, cinéraires, tubéreuses, glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues; Graines de fleurs, graines de jardinage, greffes d'arbres, &c.

Aussi d'un beau choix d'outils d'horticulture, de cloches en verre pour melons et primeurs, de poterie fine, de vases, &c.

Les amateurs sont invités à venir visiter ses serres [illegible] jardin de la Bayou Road, [illegible]

Les commandes de bouquets, soit pour mariage, fêtes ou théâtres, seront exécutées avec le plus grand soin.

CIGARES. CIGARES.

LES amateurs trouveront toujours en magasin un assortiment des marques bien connues, telles que:

Inganuidad,	Partagas,
Morillanos,	Flor de Sancho,
Dedova,	Dos Hermanos,
Flor de Fajardo,	Mano Habana,
Cabarga,	Know Something
Washington, etc.,	

aux prix les plus modérés.

P. PRATS, Commercial Place

BACON—Epaules, plats côtés et côtes prime, à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée.

BŒUF—40 barils bœuf pour familles, [illegible] à vendre par GABRIEL PASCAL, 97, rue de la Vieille Levée. 1 oct

PREMIER ETAT ANNUEL

Des affaires de la

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux règlements de sa charte, savoir:

Total des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1860		[illegible]
Primes sur les risques d'incendie	329,[illegible] 61	
Primes sur les risques des mers	175,[illegible] 31	
Primes sur les risques des rivières	47,[illegible]	
En moins, primes sur les risques non expirés le 30 sept. 1860	65,[illegible]	
Primes remboursées	3,[illegible]	72,418 56
Montant des primes		[illegible]
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'incendie	163,721 40	
Sur les risques des mers	120,[illegible]	
Sur les risques des rivières	12,[illegible] 57	
	[illegible]	
Quinze pour cent remboursé	3,[illegible]	
Réassurances, frais, &c	44,[illegible]	
		[illegible]
Montant net des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1860		[illegible]
Montant des primes comme ci-dessus		440,412 50
En moins—primes sur lesquelles il a été remboursé 15 pour cent		[illegible]
Montant participant au bénéfice		[illegible]
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Billets à courte échéance, dûs pour primes		[illegible]
Dû pour primes, en voie de perception		[illegible]
Placé, en billets garantis par hypothèque sur des propriétés foncières valant le double du montant de		[illegible]
Placé en billets garantis par des actions de banque		[illegible]
Scrips de compagnies d'assurance mutuelle		[illegible]
En caisse		[illegible]
Reste de billets de souscription		[illegible]
Total de l'actif		[illegible]

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle Orléans

Qu'on se souvienne que le 8 octobre 1860, par-devant moi, soussigné, juge de paix dans et pour la paroisse susdite, se sont présentés J. Tuyes, président et J. W. Hincks, secrétaire de la compagnie d'ASSURANCES MUTUELLES DE LA NLLE ORLEANS, lesquels dûment assermentés, ont déclaré que le susdit tableau est exact et une copie fidèle prise sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, président.

J. W. HINCKS, secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 octobre 1860. ARTHUR SAUGIER, Troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans.

Le 8 du courant à une assemblée des directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de VINGT POUR CENT (20 pour cent) sur le montant net des primes de l'année expirée le 30 septembre 1860 et il sera émis des certificats pour ledit dividende à partir du 1er décembre prochain. Il a été également résolu, conformément à l'article 14 de la charte, de payer en argent, à partir du 15 courant, aux souscripteurs primitifs, un intérêt de 8 pour cent l'an sur les primes qu'ils ont payées et portées à leur crédit sur leurs billets de souscription.

J. TUYES, président.

J. W. HINCKS, secrétaire.

Directeurs:

Alphonse Miltenberger,	A. Rochereau,
G. W. Babcock,	J. M. Bassaldo,
O. Lauve,	R. Millaudon,
S. M. Derby,	G. Sabatier,
J. B. Gribble,	P. A. Nobbom,
A. Reichard,	J. Tuyes.

10 oct—1 an, les 20 pr. j. de mai.

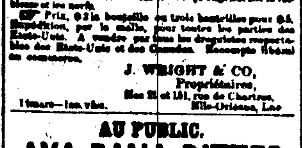

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés consacrés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, sachant bien ce que les personnes non initiées avaient eu à souffrir des empiriques, crut de son devoir de faire essayer son Elixir par toute la Faculté qui, sans une seule voix discordante, en a reconnu la puissance sur le corps de l'homme alors que toutes les ressources de la pharmacopée ont été employées en vain. Des années d'études et une volonté qui ne reculait devant aucun obstacle ont fait réussir le Docteur et il offre maintenant son elixir au public comme la seule préparation qui puisse guérir des maladies suivantes:

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale,
L'agitation et l'insomnie,
Absence de forces musculaires
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La détérioration ou la paralysie des organes de la génération,
Les palpitations de cœur

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans, Lne.

1mars—1an vhe.

AU PUBLIC.

AYA PANA BITTER

Manufacturé par J. Chauvet.

NOTRE longue expérience et les travaux incessants auxquels nous nous sommes livrés, nous ont amenés à la découverte d'un problème hygiénique que nous ne pouvons trop recommander au public.

Dans un climat chaud et malsain, les aliments sont moins digérés et de sels nutritifs indispensables à leur facile décomposition.

On préconise à l'usage le rôle important que joue l'estomac dans les conditions d'une vie active, et [illegible]

La AYA PANA prévient et combat efficacement [illegible]

Quelques personnes ont [illegible]

Que les tavernes, les cafés, les restaurants [illegible]

Les HOTELS, RESTAURANTS et CAFES qui sont dépositaires de [illegible]

Nlle-Orléans: E. DESCHAMPS & LAMBERT. Dépôt général J. CAZAUX, importateur, rue Vieille-Levée, 71.

Bâton-Rouge M. GRANARY, Thibodeaux W. C. BORTON, Donaldsonville J. ROTIE, Donaldsonville GONDRAN, Waterloo J. ST-GERMAIN, Plaquemines H. L. BLANC, Mobile L. LAUNOY. 16mai—6m

INSTITUTIONS.

INSTITUTION LAFONT

Remparts 58.....Bienville 173

CE nouvel établissement d'éducation ouvrira ses classes le 18 septembre courant.

L'enseignement comprend toutes les études classiques depuis les premiers rudiments primaires jusqu'à la philosophie, l'histoire et la littérature. [illegible]

M. H. L. Cole A. M., L. L. Dr. ex-professeur de l'Université Le, [illegible] cours d'anglais et de mathématiques.

PRIX

Demander des prospectus dans l'établissement et Deloney, Rice & Co, office rue Carondelet, No 10. 10 sept—1 an

INSTITUT St-CHARLES.

Greenville, près de Carrollton, La.

MME MACE annonce respectueusement aux familles que la réouverture de ses classes aura lieu le 3 septembre. Pour toutes informations, voir le prospectus de l'institution qu'on pourra se procurer dès le 1er septembre, à ce bureau ou à l'institution.

On trouvera dans le prospectus: le cours détaillé des études, les ouvrages suivis, quelques règlemens de la maison, le nom des professeurs attachés depuis nombre d'années à cette Institution, les références et enfin les conditions.

Une dame attachée à l'Institution est chargée d'accompagner soir et matin, dans le char, les élèves externes de la ville.

Les lettres pour Mme MACE doivent être adressées Boîte M, No 3, Nouvelle-Orléans. 25août—1an

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,

Sous la direction de

Mme CHARPAUX,

Rue du Bayou, encoignure Claiborne, NLLE-ORLEANS—août 1852.

CETTE maison d'éducation, fondée depuis dix ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée.

Désirant justifier la confiance des familles, Mme CHARPAUX est résolue à ne rien négliger pour mettre son institution au niveau des meilleurs établissemens d'éducation qui existent à la Nouvelle-Orléans. A cet effet, elle s'est assurée du concours des professeurs les plus distingués.

La maison qu'habite Mme Charpaux et dont elle a fait l'acquisition afin de mieux l'approprier à une institution de jeunes personnes, est très vaste, très aérée, étant située sur la partie la plus élevée de la ville. Les salles d'étude, les dortoirs sont de vastes appartements comportant [illegible]

L'étude de la LANGUE ANGLAISE est l'objet d'un soin tout particulier. Les professeurs sont des dames [illegible] d'un mérite reconnu, et demeurent dans l'établissement.

Les études du pensionnat comprennent l'anglais, le français, l'espagnol, l'histoire, la géographie, l'arithmétique et généralement toutes les branches d'une éducation soignée.

La religion, base de toute bonne éducation, est suivie et enseignée avec soin. Mme Charpaux s'engage à conduire aux offices et aux instructions préparatoires, les enfants qui se disposent à faire leur première communion.

La musique étant devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne, M. CHARPAUX consacre tout son temps à l'enseignement de cet art. Chaque élève, indépendamment de la leçon des exercices chaque jour sous la surveillance du professeur.

La directrice, voulant, autant qu'il lui sera possible rendre complète l'éducation des enfants qui lui seront confiés, a établi un pensionnat pour les enfants en bas âge [illegible]

—CONDITIONS—

Les pensionnaires paient, non compris le blanchissage, [illegible]

[illegible]

Mme Charpaux invite respectueusement les parents des demoiselles à visiter son établissement.

Fondée en 1844.—Incorporée en 1855.

Institution Collégiale de la N. O.,

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

DIRIGÉE PAR

Mme Ed. LOCQUET,

No 209, rue du Camp,

CET établissement fondé par Mme Maceylay, et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, compte sa DIX-SEPTIEME session le LUNDI, 1[illegible]

Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme FRANÇOIS LOCQUET, fait tous ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à ses prédécesseurs.

Des professeurs de plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.

La musique du piano et l'étude du solfège, sont entièrement confiées par ces dames, dont la réputation comme musiciennes et comme professeurs a été appréciée par les amateurs les plus distingués de ce pays.

La langue française qui est la langue maternelle de Mme LOCQUET et dont l'étude est devenue indispensable à une bonne éducation, est enseignée et pratiquée dans l'institution avec un soin tout particulier. Les jeunes personnes américaines trouveront donc dans leurs rapports de chaque instant avec ces dames toutes les facilités possibles pour se perfectionner dans la pratique de cette langue.

Cet établissement qui déjà se recommande par sa vaste construction, vient encore de recevoir de nouvelles améliorations, de sorte qu'il présente aujourd'hui un des plus beaux établissemens de la ville.

Mme LOCQUET invite respectueusement les parents et les familles à venir visiter son pensionnat, et des prospectus leur seront donnés avec toutes les informations qu'elles pourront désirer. 3sept—1an

EN débarquement du navire "Alice Ball" arrivé de Bordeaux—150 caisses vin rouge St-Julien, de Bouquet; 60 barriques vin rouge ordinaire, Montferrand, do; 40 caisses abricots à l'eau-de-vie, Lafaurie; do do 12 bouteilles vin fine vieux. A vendre par HENRY VALETON & Co., No 27, 29 et 31, rue Bienville. 28 sep

MADAME THIERRY,

au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin.

A toujours une grande variété de fleurs dont prix du [illegible] des commandes de bouquets pour mariages et [illegible], expédiées pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers, dahlias, plantes, arbustes à des prix réduits. Prendre les arbres [illegible] fait faire les jardins. 30 sep—1an

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66.

Un grand assortiment de musique pour Pianos, Chant, &c., &c.

PIANOS! PIANOS!

AGENT

De la maison H. HERZ, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle.

SEUL AGENT DES

Instrumens de Sax,

Fournisseur des musiques de l'Empereur.

HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES

FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX

dec—1an—[illegible]

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE—Un joli choix d'articles de modes et nouveautés arrivant de Paris, comprenant tout ce qui constitue l'ornement de la tête des dames, tels que CHAPEAUX SOIE et VELOURS, PLUMES et FLEURS, VELOURS et SOIERIES pour chapeaux, RUBANS de toutes espèces, OMBRELLES MARQUISES, BLONDES et DENTELLES, PARURES POUR BAL, Do pour mariées.

VOILETTES, GUIPURE, &c., &c., TULLES ILLUSIONS, CREPES et TARLATANES, RESILLES EN FILET avec jais, GANTS DE PEAU ET DE SOIE, MANCHETTES TRICOTTEES, BRODERIES, MANTEAUX pour dames et fillettes, CANQUETTES pour garçons et cadets.

Aussi—Un assortiment complet de CHAPEAUX DE PAILLE pour dames, fillettes et enfants, ainsi que toutes les fournitures pour modistes, à vendre à des prix modérés, par J. DERBES JR., 50, rue de Chartres. 18sept

BOUCHONS—3 balles bouchons fins longs polutus, en débarquement du Toronto et à vendre par FATJO & BRUNASO, 264 et 266, Vieille Levée. 6juil

VERMOUTH—300 caisses vermouth Noilly, Prat & Co, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE, 31 et 33, rue Gravier. 20 août

VIN rouge et vin blanc en barriques: 60 barriques vin rouge Montferrand ordinaire, 50 barriques vin rouge Quinsac ordinaire, [illegible] " " Cambianes pour les familles, [illegible] " " Margaux supérieur 1851 pour les familles, [illegible] " vin blanc Haut Sauternes, [illegible] " " Haut Barsac. En débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40 Vieille Levée. 3sept

VIN rouge et vin blanc en caisse: 221 caisses vin blanc Haut Sauternes, 112 caisses vin rouge St-Julien Martinet, 158 " " Margaux. En débarquement du navire Athens, arrivé de Bordeaux, à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40, Vieille Levée. 3sept

CERISES à l'eau-de-vie et fruits au jus. 300 caisses cerises à l'eau-de-vie, 50 caisses fruits assortis au jus. En débarquement du navire Athens et à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40, Vieille Levée. 3sept

BOUTEILLES vides. 381 paniers de 100 bouteilles vides, en débarquement du navire Athens arrivé de Bordeaux, à vendre par S. FLASSAN, No 38 et 40, Vieille Levée. 3sep

PETITS POIS VERTS—5 caisses de 100½ boîtes, de Briant, 6 caisses de 100½ boîtes, différentes marques, 1 do de 100 boîtes petits pois au beurre en magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co, 27, 29 et 31 rue Bienville. 1er sep

SUCRE RAFFINE—300 barils sucre concassé de Lovering, 250 do do pulvérisé do, 100 do do gros sucre do, 100 caisses poudre de sucre do. A vendre par E. J. HART & Co, Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 1 sept

ATTENDU incessamment de Marseille par le navire Mount Vernon: 25 barriques vin rouge de Bezelle à Audibert, 300 caisses vermouth, Noilly Pratt & Co, 100 do muscat de Frontignan, 25 do cassis du Mont d'Or, 50 do vermouth (Jonny), 25 do punch au rhum, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

ATTENDU par le navire Baden, du Havre—300 dames-jeannes de 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

HUILE D'OLIVES—150 paniers huile d'olives de J. Plagniol, de 24 ones, à vendre par PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

DAMEJEANNES à vendre par les soussignés—3000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis. 17at

PAPIER PEINTS!!

HENRY HABERT,

190 rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.

VIENT de terminer son déballage de PAPIERS PEINTS, le plus riche, le plus considérable et le plus varié de la ville, reçus à bord des navires Comet et Lemuel Dyer, du Havre.

HENRY HABERT,

offre à vendre ses PAPIERS PEINTS à des prix bien au-dessous qu'aucun autre établissement de ce genre. Faisant une spécialité exclusive des PAPIERS PEINTS, il y porte toute son attention dans le choix et la variété. On trouvera aussi dans son magasin, des bordures style de 30, sujet d'éventail, devant de cheminée, rosaces, décors, etc.

Entreprend la pose du papier, fait les décors en tout genre suivant l'ouvrage requis par les rapports. M. P. Delcroix, arrivé récemment à Paris, est chargé des détails de son ancienne maison. 16 juil

EN magasin et à vendre par le soussigné: 25 barriques vieux vin Château Margaux, pour familles, 1856; 30 barriques vin rouge bon ordinaire, supérieur, pour familles, 1857; [illegible]

[illegible] PAUL LACROIX, 18, rue Toulouse. 1 avr

1,500,000 CIGARES DE LA HAVANE de toutes les grandeurs — Regalias, Londres Regalias, Conchas Londres Bresse, Cilindrados, Cazadores, etc., des marques Intimidad, Cabañas, Upmann, Figaro, Partagas, El Washington, Hijo de Bayes, Roma, [illegible] Caballeros, [illegible] Bouquet, [illegible] BORNIO & BRO, Rue Gravier, No 34. 19 sep

Véritables cigares de la Havane.

1,100,000 CIGARES de la Havane, en magasin, comprenant un assortiment choisi des regalia britannica, regalia de Londres, regalia imperiale, imperia, prensados, Colonial, Operas, Londres, [illegible], Bouquet, [illegible] CABALLERO & BASUALDO, No 68, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.

EN débarquement du navire Athens, de Bordeaux: 50 barriques vin blanc, [illegible] caisses vin rouge Ch. Margaux, [illegible] vin blanc Iquem, [illegible] caisses truffes, [illegible]

V. MAIGNAN, 17, rue St-Louis. 3sept

ATTENDU par la barque Eglantine, de Bordeaux: Cognac J. Faure & Co. 5 quarts pipes fine preuve, foncé. Vins. 500 caisses St Julien, 250 do Haut Barsac, 100 do do en demi-bouteilles. A vendre par T. BAILLY BLANCHARD, Jr, 27 at—1m 30, rue de la Vieille-Levée.

ATTENDU par le navire Jno Carver de Bordeaux—150 caisses abricots à l'eau-de-vie, 150 do prunes do, 40 do liqueurs, 250 do vin rouge Lecompte & Co, 150 do do do 1/2 bouteilles, à vendre par S. D. GRATIAA & Co, No 58, rue Douane. 18 sept

Lignes à Pêcher, Hameçons &c.

NOUS invitons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche qui comprend tout ce qu'il y a de nouveau dans cette ligne. Aussi quelques cannes portatives dans les prix de $1 25, $2, $3, $4, $5, $6 chaque.

Tous ces articles seront vendus à des prix exceptionnels et sont de première qualité.

A vendre chez ROUSSET & GENIN, Rue du Canal No 81, près Chartres.

P. S. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront en gros tout article de pêche, à des prix modérés. 1er juin

HOUBLON—25 balles houblon frais, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas. 11 sept

CACAO de Guayaquil—50 sacs cacao de Guayaquil, à vendre en Douane par S. DE VISSER & CO, Rue des Magasins, No 64. 3sept

MAQUEREAUX—200 barillets No 1; 300 do No 2; 150 do barils No 2; 200 1/2 barils No 2; 150 barils No 2; 150 do No 3. En magasin et à vendre par E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

SAUMON—75 barillets saumon No 1, venant d'être reçus et à vendre par E. J. HART & Co, Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79. 1oct

HUILE de graisse—30 barils huile de graisse No 1, à vendre par BERNARD TURPIN, 55, rue Vieille Levée. 8oct

MAGNOLIA whiskey—100 barils Magnolia whiskey de S. N. Pike, à vendre par B. TURPIN, 55, rue Vieille Levée. 8 oct

DIVERS EN MAGASIN—100 barriques vin St-Julien; 50 barriques vin Grand St-Lambert; [illegible] do vin Château Larose; [illegible] do Haut-Sauterne; [illegible] tierçons, Haut-Sauterne; [illegible] caisses Haut-Sauterne; [illegible] do Haut-Sauterne, 24 demi-bouteilles; [illegible] do château St-Julien, Médoc; [illegible] do château Margaux; [illegible] do St-Julien, Médoc; [illegible] do prunes à l'eau-de-vie; [illegible] do fruits assortis à l'eau-de-vie; [illegible] do fruits au jus grandes bouteilles; [illegible] do fruits au jus 24 demi-bouteilles; [illegible] do cerises à l'eau-de-vie; [illegible] do eau-de-noix; [illegible] do muscat; [illegible] paniers champagne, grandes bouteilles; [illegible] do champagne, demi-bouteilles; [illegible] do champagne, ¼ do; [illegible] caisses vermouth; [illegible] do huile; [illegible] caisses Curaçao; [illegible] do marasquino; [illegible] do absinthe E. Pernod; [illegible] do kirsch; [illegible] do Hostetter's bitters; [illegible] do schnapps; [illegible] paniers anisette, Lafaurie; [illegible] do do Chauvet; [illegible] caisses sardines, ½ boîtes; [illegible] paniers guignolet d'Angers; [illegible] caisses punch au rhum; [illegible] do cassis du Mont-d'Or; [illegible] Cognac, J. Robin; [illegible] Cognac, Tricoche; [illegible] Cognac diverses marques; [illegible] barils Madère, très vieux; [illegible] do whiskey Bourbon, très vieux; [illegible] puncheons rhum de la Jamaïque; [illegible] barils vin de Porto. E. DECHAMPS, 30, rue St-Louis. 18 sep

A. F. VALLS,

Importateur de cigares de la Havane. No 35, rue Tchoupitoulas,

Offre de vendre

981,000 Cigares de la Havane pleinement garantis.

[illegible]	REGALIAS Flor Servantes,		
[illegible]	PRENSADOS Intimidad, 1a. & 2a.		
[illegible]	REGALIAS Chica Servantes;		
[illegible]	do	do Escocesa;	
[illegible]	MEDIA REGALIA Sol Havanero;		
[illegible]	do	do Cervantes;	
[illegible]	do	do Leviathan;	
[illegible]	REGALIAS VICTORIA Fraser River 1a & 2a.		
[illegible]	CONCHAS Perfeccion;		
[illegible]	do	do Roman;	
[illegible]	do	do Bostamante;	
[illegible]	MEDIA REGALIA Perfeccion,		
[illegible]	do	do Sn. Roman;	
[illegible]	do	do Bostamante;	
[illegible]	do	do Washington 1a. 2a.	
[illegible]	REGALIA DE LONDRES Sultan,		& 2a.
[illegible]	MEDIA REGALIA, Flor Havana;		
[illegible]	do	do Fe La Chay;	
[illegible]	LONDRES, Flor Havana;		
[illegible]	do	Fe La Chay;	
[illegible]	do	J. Li;	
[illegible]	CAZADORES Cervantes;		
[illegible]	LONDRES	do;	
[illegible]	MEDIA REGALIA Rubi, 1a. & 2a;		
[illegible]	do	Sultan, 1a. & 2a;	
[illegible]	LONDRES La Cabaña;		
[illegible]	MEDIA REGALIA Malakoff;		
[illegible]	CONCHAS do;		
[illegible]	CIGARS, plusieurs marques, 1a. & 2a.		

VENTES A L'ENCAN.

Montres en or et en argent, bijouterie, &c.

PAR M. BARNETT Jr., encanteur.

IL sera vendu, samedi, 13 du courant, à midi, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues de Chartres et St-Louis,

Une grande facture de montres fines en or et en argent, chaînes, bracelets, bagues, épingles, parures, &c.

—A 10 heures—

150 lots de marchandises sèches et de nouveautés, assorties, comprenant mouchoirs, coton, flanelles, mouchoirs, chemises, [illegible], cravates, [illegible] pour femmes et enfants, &c.

—A 1 heure—

Un beau lot de meubles.

Le tout sera vendu sans aucune réserve quelconque.

Conditions à la vente. 11oct

Clous avariés! Clous avariés!

Merinos, alpaca; velours de soie et de coton, avariés.

PAR M. BARNETT Jr., encanteur.

SAMEDI, treize courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à mon magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St Louis,

50 pièces merinos, alpaca, velours de soie et de velours, assortis.

—EGALEMENT—

47 barillets de clous assortis.—Le tout est légèrement avarié et vendu pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions comptant. 11 oct

Jolie maison de résidence rue de l'Hôpital.

Vente positive et sans réserve.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 74, rue de Chartres

SAMEDI, 13 octobre, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres, au plus offrant enchérisseur, et sans aucune réserve

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues de l'Hôpital, Johnson, Ursulines et Prieur, lequel lot de terre, désigné par le No 3, mesure au pied américain, 30 pieds de face à la rue de l'Hôpital sur 127 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; ensemble les bâtisses et améliorations qui existent sur ce lot de terre circonstances et dépendances; sujet sans aucune garantie ni réserve.

Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un certain billet de la somme de deux cent cinquante piastres, hypothéqué sur la dite propriété, et la balance du prix de l'adjudication comptant, sur les lieux.

Acte de vente par devant J. Agaisse, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 oct—1d

Jeune domestique de maison et gardienne d'enfant.

N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI, 13 octobre, 1860, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,

JOSEPHINE, mulâtresse âgée d'environ 14 ans, domestique de maison et gardienne d'enfant.

Acte de vente par devant P. Lacoste, notaire public. 11oct

Bonne cuisinière pour famille.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, treize octobre 1860, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Louis,

POUPONNE, griffonne, âgée d'environ 26 ans, bonne cuisinière pour famille et domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions comptant

Acte de vente par devant P. Lacoste, notaire public. 11 oct

Succession de J. B. Lambourg—No 17,184.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

Grocerie, verrerie, faïence, meubles, &c. &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 74, rue de Chartres

MARDI, 16 octobre, à 4 heures P. M., il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 1er octobre 1860, à l'encoignure des rues Royale et Esplanade, pour le compte de la dite succession, le contenu du dit magasin, consistant en faïence, verrerie, grocerie, meubles, &c. &c.—Conditions comptant sur les lieux. 4oct—9 13 15 16

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane—A tous ceux que ces présentes concernent—Salut—Attendu que Henry Hattier ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci-après décrite, [illegible] [illegible] approuvé le 15 mars 1855.

[illegible]

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues d'Amour des Bons Enfants, Mandeville et d'Enghien, mesurant vingt-six pieds sur [illegible]

[illegible]

Témoin l'Honorable Louis Duvigneaud, juge de la dite Cour, ce 4ème jour de septembre 1860.

14 sept—22 29 oct 6 13 A. DREUX, Député Greffier

Succession de C. A. Jones—No 17,024

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, [illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier. 13 oct—17 22

L. C. Crosson vs ses créanciers—No 15,192.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] 14 Oct—17 22 A. DREUX, Dép. Greffier.

Succession de Harmon Garrison—No 16,903.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier. Sept—9 13

Succession de Thomas Shea—No 17,044.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier. Sept—9 13 18

Succession de George West—No 17,149.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier. Sept—9 13

Succession de Louisa West (une mineure)—No 17,150.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible] Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier.

Succession de Bernardo Benuzzi—No 17,152.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Mary Ann Frees, Veuve de Bernardo Benuzzi a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu son époux Bernardo Benuzzi, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent y avoir intérêt, d'avoir à déduire dans dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Député Greffier. Sept—13, 14

GRAND CHEMIN DE FER

de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois de passagers partent du dépôt, à l'angle des rues Calliope et Magnolia, tous les jours. Le convoi de la malle à 8 heures du matin et le convoi express à 5 heures du soir. La voie se relie avec toutes celles du Nord et de l'Est et les billets se vendent pour toutes les principales villes du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

On se rend à New-York en trois jours et seize heures. Prix: $44. Pour plus de détails, s'adresser au bureau général des billets, rue du Camp, No 118.

Le fret est reçu au dépôt, au pied de la rue Calliope, jusqu'à 5 h. 30 P. M., tous les jours, les dimanches exceptés.

La Compagnie n'est pas responsable des pertes causées par l'incendie.

Le convoi d'excursion jusqu'à Magnolia part le samedi, à 4 heures P. M. T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général. 16juil—1an

Compagnie d'assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane.

BUREAU, RUE DU CAMP, No. 38.

Capital souscrit..............$301,000.

E. GANUCHEAU, Président, AMADEO LANDRY, Vice-Président, A. PICOLET, Secrétaire.

—DIRECTEURS:—

Amadéo Landry,	Octave Voorhies,	W. G. Betterton,
W. A. Gordon,	Théodore Lanaux,	Frank Shaw,
Alf. Dolhonde,	C. J. Bell,	W. Cooper,
John Gandy,	E. Bordelois,	F. Hickman,
J. Lapene,	D. P. Logan,	P. Rotchford,
E. H. Harris,	C. Cavaroc,	Chas J. Leeds,
J. N. Robert,	J. M. Wagner,	J. O. McLearn,
A. D. Grieff,	L. Boudousquié,	Valen Hoerman,
Théodore Frois,	W. A. Kent,	Magin Puig,
J. B. Morison,	J. Zolly,	Wm Crusel,
J. A. Bounafon,	J. J. Herr,	W. B. Conger.

Cette compagnie assure contre les périls des mers et rivières, la perte et les dommages occasionnés par le feu et tous les autres risques ordinaires, aux taux courants de primes.

Nlle-Orléans, 1er septembre 1860. 1ersep—1an

AUX DAMES.

MADAME MAURY,

SAGE-FEMME,

Ex-interne de l'hopital de Toulouse, reçue par la faculté de Montpellier,

Concours de 53 et 54—1er prix.

MME MAURY, successeur de madame DANDREIS, informe sa clientèle qu'elle a transféré son domicile, rue Bourbon, où elle vient d'ouvrir un cabinet spécial de consultations, pour le traitement des maladies de l'uterus.

Les dames de la campagne pourront être traitées au domicile de Madame Maury et celles en couche y recevront les soins les plus assidus. Madame Maury visitera, gratuitement, les dames qui lui seront envoyées par les médecins de la Nouvelle-Orléans.

Madame Maury continue comme par le passé, à faire des accouchemens en ville.

Consultations de 11 heures à 3 heures, rue Bourbon 214, entre Dumaine et St Philippe. 6 sept 4pe

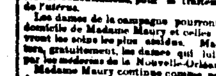

SANGSUES

HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELE

successeur de

Mme Vve Le PROVOST,

Rue Bourbon, 128, entre Toulouse et St Pierre,

A l'honneur de prévenir MM les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un très grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit comme ci-dessous:

Hongroises et Suédoises, par mille......$70
do do par cent....... 10

1juin—a

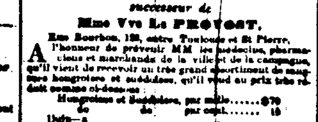

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Ca[illegible] et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 61, rue ROYALE, entre Conti et Bienville; en gros et en détail aux prix les plus modérés.

Les plus grands soins et une attention toute particulière seront donnés pour remplir les ordres de la campagne. BAP. LOUBAT. 7 juin—1an

VIN rouge—75 barriques vin rouge St-Julien, 12 barriques vin rouge Deyrin Margaux, 8 barriques do Pauillac Médoc, 225 caisses vin rouge St-Julien 12 bouteilles, 50 do do do [illegible]. A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, [illegible], 71, Vieille Levée. 28 sept

VENTES A L'ENCAN.

Jolis esclaves au prix d'encan.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 13 octobre, à midi, il sera vendu, à la Bourse St Louis:

1o—HANNAH, négresse, âgée de 16 ans, domestique et bonne d'enfants, [illegible]

2o—MARTHA, négresse âgée de 14 ans, domestique.

3o—ELLEN, négresse âgée de 12 ans, bonne d'enfants et domestique.

4o—CLOE, négresse âgée de 16 ans, blanchisseuse et repasseuse.

5o—JANE, négresse âgée de 11 ans, domestique et bonne d'enfants.

6o—SUSAN, négresse âgée de 14 ans, domestique.

7o—GEORGE, nègre âgé de 16 ans.

8o—POMPEY, nègre âgé de 18 ans, nègre de champ.

Tous ces esclaves sont pleinement garantis.

Conditions—Douze mois de crédit, en billets acceptés en ville, approuvés, portant 8 pour cent d'intérêt, ou comptant. 12 oct

Peintures! Peintures!

Vert Impérial, vert de Paris, blanc de céruse, vert de gris.

PAR R. H. SYKES, encanteur.

SAMEDI, treize du courant, à 10 heures, il sera vendu sans réserve, pour le compte de qui il appartiendra, à son magasin d'encan, rue des Magasins, No 63—les peintures suivantes qui sont en bon état—

[illegible] dans un hangar—$1@18—18 boucauts vert impérial anglais, en boîtes en ferblanc de 14 livres.

$25—11—4 boucauts vert-de-gris anglais, en boîtes en ferblanc de 14 livres.

$25—1 boucaut vert-de-gris pur, en boîtes en ferblanc de 14 livres.

$25/26—2 boucauts vert Emeri de Paris, en boîtes en ferblanc de 14 livres.

$26/28—7 boucauts blanc de céruse, Magnolia en barillets de 25 et 50 livres.

$27—1 boucaut blanc de céruse, Snowy flake, en barillets de 25 livres.

Conditions—comptant. 13oct

Grande vente d'esclaves à l'encan—Nègres de champ et domestiques—Vente à de longs termes et sans réserve.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. Bureau rue des Magasins, No 37.

Il sera vendu, à l'enchère publique, mercredi, 17 octobre à midi, au City Hotel, rue de la Commune,

Un atelier de CINQUANTE SEPT ESCLAVES D'HABITATION, nègres de choix, comprenant des jeunes hommes, des femmes, des petits garçons et des petites filles et plusieurs excellents domestiques, &c.

Conditions—Quatre et six mois de crédit, en billets acceptés en ville par des facteurs et portant huit pour cent d'intérêt.

Des catalogues donnant une description complète des esclaves seront distribués samedi, treize du courant. 12 oct—11

Marchandises sèches de saison, Vin rouge, Tabac à chiquer, etc.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

SAMEDI le treize courant, à 10 heures A. M., il sera vendu à son magasin d'encan, encoignure St Louis et Chartres—

100 lots de marchandises sèches de saison, chaussettes, chemises et un assortiment général de nouveautés, etc. Aussi, à midi, 5 barriques vin rouge et 10 boîtes Tabac à chiquer. 13oct

Succession de J. B. Lambourg—No 17,184—Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans.

Grocerie, verrerie, faïence, &c.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Bureau, rue de Chartres, No 74

MARDI, 16 du courant, à 4 heures P. M., en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 1er octobre 1860, il sera vendu à l'enchère publique, à l'encoignure des rues Esplanade, pour le compte de la susdite succession—

Le fonds du dit magasin, comprenant faïence, verrerie, grocerie, meubles, &c.

Conditions—Comptant sur livraison. 13oct

VENTE SANS RESERVE.

3000 pantalons jean du Kentucky, faits expressément pour les habitations.

PAR M. BARNETT Jr., encanteur.

Il sera vendu mardi prochain, 16 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis

3000 pantalons jean du Kentucky, assortis, faits expressément pour les habitations.

Conditions à la vente. 13 oct

Vacherie! Vacherie!

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur. Bureau, 90, Passage de la Bourse.

Il sera vendu lundi 15 octobre 1860, à 11 heures du matin, sur le Chemin de la Métairie, près du Bayou St-Jean, la vacherie appartenant à M. Pascal Lamarque, consistant en:

66 belles Vaches laitières.
8 Genisses
2 Taureaux
1 paire de Bœufs de tir.
5 Chevaux
2 Charrettes à lait, 1 tombereau

Les acheteurs de la vacherie auront que la clientèle qui est de 48 à 55 gallons de lait par jour

Conditions—Jusqu'à $300, comptant; au-dessus de $300, six mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 9oct

Succession de feu John Leslie, Sr.

La propriété de grande valeur formant l'encoignure Sud-est des rues Canal et Camp, touchant au City Hotel, du côté de la rue du Camp et la magnifique bâtisse en face occupée par MM. Théodore Frois & Co, du côté de la rue du Canal. Vente à longs termes et sans réserve, avec le consentement des parties, pour opérer partage entre les héritiers.

PAR C. E. GIRARDEY & Co. C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau, No 37, rue des Magasins.

JEUDI, 25 octobre 1860, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, entre les rues du Camp et Magasins, avec les conditions ci-dessous [illegible]

TOUT LE TERRAIN, avec ses améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Camp, Commune et Magasins. [illegible]

[illegible]

Habitation de valeur.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur, Bureau No 90 Passage de la Bourse.

Il sera vendu samedi 20 octobre 1860, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

[illegible]

EN VENTE, UN ILET ENTIER.

ON offre en vente de gré à gré, UN ILET DE TERRE borné par les rues Craps, Bons Enfants, Moreau et Champs-Elysées, [illegible] [illegible] S. C. GUINAULT, [illegible]

TAMBOURY, OLIVARI & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, sardines, huiles, &c.

Dépôt du Château de Portets, Laffitte, Margaux, d'Arche, Guinaud, &c.

No 87, rue Royale, Entre Conti et St-Louis

REDUCTION GENERALE.

BODET & GUEYDAN,

Maison Rouge No 1, entre les deux marchés, ET Encoignure Hopital et Condé.

VOULANT, clore au plus vite notre magnifique stock de printemps, nous avons réduit d'un tiers le prix des marchandises suivantes, telles que

Barèges, Organdis, Jaconats, Brillantés, Pointes et Mantelets dentelle, Châles barège, Gants et Mitaines filet, Toile de tout genre, Linge de table, assortiment complet.

Ainsi qu'un immense assortiment d'autres articles trop long à énumérer.

Toutes les personnes qui voudront acheter de bons articles à des conditions ne peuvent plus libérales feraient bien de profiter de l'occasion que nous leur offrons en ce moment. 14 mai BODET & GUEYDAN

15,000 YARDES

BATISTE IMPRIMÉE

à 25 cts. la yarda,

Chez De MONTROND & GALLOT

COIN CANAL & DAUPHINE.

2000 MOUCHOIRS BATISTE à ourlets, baguettes et vignettes. Pour dames et messieurs, à 50 p 0/0 au dessous du cours.

500 Mantelets soie noire à $4.

A vendre à des prix très modérés, les nouveautés suivantes: Châles pointes et burnous dentelles, robes en barège anglais, Organdy et grenadine à 5, 6, 7, 8, 9 volants, GRAND CHOIX d'ombrelles, marquises et éventails. Assortiment complet de bas, chaussures fil d'Ecosse. 8mars

Vins, eau-de-vie, madère et champagne.

500 Barriques vin rouge des marques suivantes: St Laurent Médoc St Estèphe médoc, St Julien Médoc, St Emilion, Pauillac Médoc, Cantenac Médoc, Margaux Médoc, Larose, Médoc, Grand vin vrai Boyer Canon, Grand vin Pauillac Médoc, 1er cru 1851, Grand vin Margaux Médoc, 1er cru, 1851, Grand vin Léoville Médoc, 1er cru 1851,

1500 Caisses vin de table et de dessert, St Julien Médoc, St Laurent Médoc, Château Bernone, en grandes et demi bouteilles, Pape Clément do do, Château Lanessan, Château Pergamon, Margaux Médoc, Léoville Médoc, Grand vin Desmirail Margaux, Grand vin Château Léoville, Grand vin Château Lafitte.

Aussi—Vins blancs en caisses, barils et barriques.

Vins de Bourgogne.

Seul agent des vins de MM. Jules Lauseure & Co, en fût ou en caisses, tels que Pomard, Volnay, Beaune, Nuits, St Georges, Romanée, Richebourg, Chambertin et Clos de Vougeot.

Vins blancs—Chablis, Meursault et Montrachet. Vins mousseux—Vieux Ceps et Côte-d'or.

Champagne.

Piper & Co Heidsieck, en grandes et demi bouteilles, J. Lauseure & Co. Etoile rouge do do

Eau-de-vie.

St Croix Cognac, en demi, quarts et huitièmes,			
Wm Raymond,	do	do	do
Nartigue & Bigourdan,	do	do	do
Rouillac Proprietors Co	do	do	do
Celebrated Brandy wine	do	do	do
Mre Castillon Jue 1815	do	do	do
Vieux Cognac fine Champagne			do

Madère et Porto.

130 quarts marque F. Greaves, 75 do do do

Tous d'importation directe et de différents crus, en magasin et sous les clefs de la douane, à vendre à prix modérés par A. CARRIERE & Co, 37, Vieille Levée. août

Kirsch, Absinthe, Cassis, Punch au rum et Vermouth.

175 caisses kirsch de Richard Muller et autres, 135 do absinthe E. Pernod, C. F. Berger, C. Lecoultre, Richard Muller, 30 do punch au rum de Noilly, 15 do cassis du Mont d'Or, do, 175 do Vermouth de Picard & Co, Rivière frères. A vendre par F. SANCHO, No 229, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe. 10 sep

Changement de Local.

LES soussignés ont transporté leur magasin de la rue Front Levée, No 11, à la rue Vieille Levée, Nos 45 et 47, entre Conti et Bienville. F. A. GONZALES & Co

MAIS—1000 sacs maïs jaune et maïs blanc prime, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, Vieille Levée, entre Conti et Bienville. 5 oct

AVOINE—300 sacs, doubles, avoine prime de St Louis, à vendre par F. A. GONZALES & Co, Vieille Levée, Nos 45 et 47, entre Conti et Bienville. 5 oct

SON—250 sacs son frais de St [illegible], en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, Vieille Levée, Nos 45 et 47, entre Conti et Bienville. 5 oct

FOIN—300 balles foin de l'Est et foin de l'Ouest, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES & Co, Vieille-Levée, Nos 45 et 47, entre Conti et Bienville. 5 oct

Bitters des Arabes.

50 Caisses bitters des Arabes, à vendre par M. A. CALONGNE, 206 et 207, rue Royale, encoignure Dumaine. 28 juil

WHISKY—100 barils de rectifié, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue Vieille Levée. 1 oct

PORC—100 barils mess, prime et rump, à vendre par GABRIEL PASCAL, No 97, rue de la Vieille Levée. 1 oct

IRISH WHISKY—10 pipes importation directe, en débarquement et à vendre par W. R. VANDENBURGH, 30 Vieille Levée. 3 oct

VENTES A L'ENCAN.

VENTE A TERME.

350 lots linge fait.

300 douzaines chemises devants toile, ginga et laine.

Caleçons laine et molleton, pantalons cotonnade, bretelles, mouchoirs soie et coton, &c. &c.

E. ROGER & Co, Encanteurs,

SAMEDI 13 OCTOBRE 1860,

A 10 heures du matin,

IL sera vendu à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée:

350 lots linge fait de saison.

Comprenant un assortiment choisi d'articles de saison, fabriqués expressément pour ce marché.

—AUSSI—

150 douzaines chemises devants toile, ginga et laine,

—ET—

Une grande facture chemises et caleçons, molleton, flanelle, pantalons denims et cotonnade, jeans, mouchoirs soie et coton, bretelles, &c.

Conditions—Au-dessus de $200, 60 jours de crédit. 12 oct

Chapeaux avariés.

PAR E. ROGER & Co, encanteurs

SAMEDI treize octobre 1860, il sera vendu à leur magasin d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée,

12 douzaines chapeaux feutre, gris,
8 do do do
12 do do do

Conditions comptant. 12 oct

150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

200 lots Vêtements d'hiver.

200 douzaines Chemises françaises et américaines.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co

IL sera vendu lundi 15 du courant à 10 heures A. M. à leur magasin d'encan, No 64, rue de Chartres

150 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
200 lots Vêtements d'hiver,
100 douzaines Chemises françaises et américaines

Conditions à la vente. 11oct

Vente pour cause de liquidation

Tabac en feuilles de la Havane.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

SAMEDI, 13 octobre, à 11 heures A. M., dans la rue [illegible] à l'entrepôt, au magasin de M. A. C[illegible], No 75 rue de la Douane, pour cause de liquidation:

40 balles Tabac en feuilles de la Havane

Conditions à la vente. 10oct

Trois cent cinquante colis et lots de marchandises sèches, étrangères et du pays.

PAR VINCENT & CO.

IL sera vendu, samedi, 13 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 23

10 caisses indiennes de fantaisie,
11 do coton bleu
5 balles couvertures.

—Egalement—

Flanelles, blanc, grise et écarlate; couvertures fil et laine, bordures de rubans, châles en laine à carreaux, articles pour homme, brochage. [illegible]

225 douzaines jupons [illegible] à ressorts en acier.

Conditions à la vente. 13oct

Linge &c.—Vente à crédit.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, mardi 16 du courant, à 10 heures à leur magasin d'encan, rue de la Douane No 23

Pardessus drap Mohair beaver, Do de toute les points et Nos. Pantalons satinet, casimirs et tweeds, gilets de dessous en peluche, soie, valenciennes et velours à carreaux, &c.

Conditions à la vente.

Tapis velours anglais et tapis de Bruxelles.

PAR VINCENT & CO

IL sera vendu, mardi 16 du courant, à 10 heures à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 23

Cent pièces tapis velours anglais et tapis de Bruxelles.

—EGALEMENT—

250 devants de cheminée
50 pièces do Kidderminster.

270,400 Cigares de choix de la Havane.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 27 et vendredi, 26 octobre 1860, à 10 heures et demie du matin, au magasin de l'importateur M. Laborde, rue Gravier, No 11, encoignure Tchoupitoulas—

270,400 cigares de choix de la Havane tous importés directement et garantis sous tous les rapports.

Pour les conditions et les détails, voir les catalogues. 13oct

Plats côtés bacon! Plats côtés bacon.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

MERCREDI, 17 octobre 1860, à 7 heures de relevée, il sera vendu à l'encan, au magasin d'expédition rue Tchoupitoulas, No 20,

14 boucauts de plats côtés bacon

Conditions comptant.

1,500,000 Cigares d'Allemagne.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 18 octobre 1860, à 11 heures du matin, il sera vendu, au magasin de MM. Mayer Brost, rue Tchoupitoulas, No 51

1,500,000 Cigares d'Allemagne garantis.

Conditions—Au dessous de $200, comptant; au-dessus de $200 quatre-vingt-dix jours [illegible]

Vente continuée d'Eaux-de-vie françaises, Vins, Cigares de la Havane, etc. etc.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

MERCREDI, 17 octobre 1860, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin de M. S. Flassan, Nos 38 et 40 rue de la Vieille Levée, les bouteilles suivantes, [illegible]

[illegible]

Les catalogues seront prêts trois jours avant la vente. 1er octobre

Vin rouge, madère, porto, vermouth, huile, amandes, &c.

PAR BERNARD TURPIN

MARDI, 16 octobre 1860, à 11 heures P. M., il sera vendu à l'encan, sur la Levée, au pied de la rue St Louis, Deuxième District:

100 barriques vin rouge,
50 quarts de pipe Port,
10 do do de Madère;
[illegible] huile d'olive.
[illegible] caisses vermouth;
[illegible] paniers huile d'olive, grandes et demi bouteilles
[illegible] balles amandes à la dame;
[illegible] caisses olives vertes.

En débarquement de la barque Mount Vernon, venant de Marseille.

Conditions à la vente. 11oct

GARDNER SMITH & Co.

Encanteurs et Estimateurs.

De propriétés foncières, continuation de la maison J. A. Beard & Co, se chargent de ventes à l'amiable ou aux enchères de propriétés foncières, d'Esclaves, Estimations de Successions, Actions de toutes sortes, [illegible]

GARDNER SMITH, ISAAC T. HART, BENJ. F. LEEF, J. B. KENDRICK

Sept—3m

J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville,

Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c.

Bureau, rue du Camp No 10.

S'OCCUPE personnellement, comme par le passé, de toutes les ventes de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banques et autres actions, successions et marchandises en général.

Il appelle l'attention sur son système [illegible] de la terre de propriétés foncières [illegible] grande facilité—comprenant chaque lot [illegible] ainsi que dans l'achat, la vente et l'évaluation de propriétés foncières.

Il s'occupe également de la vente de meubles et des autres ventes du dehors. Sept—6m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,300.

—DIRECTEURS:—

Alphonse Miltenberger,	J. B. Gribble,
A. Rochereau,	P. O. Nobbom,
M. M. Wright,	A. Reichard,
L. Millaudon,	G. Sabatier,
O. Lauve,	S. M. Darby,
J. M. Bassaldo,	J. Tuyes.

Cette compagnie, qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les périls des marchandises transportées par mer et par rivière, contre les pertes causées par le feu [illegible]

J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE

Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.

Nlle-Orléans, le 1 août 18[illegible].

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue ce jour, il a été résolu:

Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant de leurs primes à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie.

La bonification de 15 pour cent sera payée comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip. HENRY PEYCHAUD, Président, S. FLASSAN, Vice-Président, LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs:

S. FLASSAN,	THOS. H. BLAKE,
C. H. KERNION,	E. NAUTRE,
A. LAFOREST,	F. MORENO Jr.,
P. MALOCHEE,	PAUL QUEYROUZE
7 mars	H. PEYCHAUD

LE Dr J. T. BEAUREGARD, de retour en cette ville, prévient ses clients et le public qu'il a établi son cabinet à l'encoignure des rues Royale et St Pierre, et exécute toute espèce d'opérations chirurgicales et mécaniques, depuis une dent jusqu'au râtelier complet, et le tout garanti. [illegible] 8avril—1d

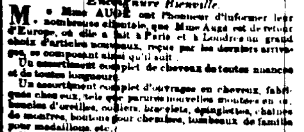

Maison J. Angé,

RUE DE CHARTRES, 63,

Encoignure Bienville.

Mme J. AUGÉ a l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle, que Mme Augé est de retour d'Europe, où elle a fait à Paris et à Londres un grand choix d'articles nouveaux, reçus par le bateau dernier, de composant ainsi qu'il suit:

Un assortiment complet de cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Un assortiment complet d'ouvrages en cheveux, fabriqués chez eux, tels que parures montées en or, bracelets de montres, boutons pour chemises, tombeaux de famille, etc.

Une variété considérable de perruques pour dames et messieurs, bandeaux, nattes et tours de tête.

L'attention des véritables connaisseurs est spécialement appelée sur les incomparables ouvrages faits sur les vrais principes et tout ce qui est nécessaire à [illegible]

Parfumerie de Lubin, Violet, Pinaud, Société Hygiénique, etc.

Gants Jouvin à doubles boutons;
Gants de Suède, à deux boutons, à 75 cts la paire
Peignes d'écaille en tous genres,
Eventails riches haute nouveauté.
Parures pour bals et théâtres.
Coiffures en fleurs, chenille, velours, rubans et lacet.

Ils recommandent de nouveau leur blanc de perle et leur nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, et le [illegible]

Salon de coiffure et de fabrication au premier, conduit par les meilleurs artistes d'Europe.

Salon particulier pour la coiffure des dames.

Leçons de coiffure selon la méthode spécialement de Madame Augé.

EN débarquement du navire Hale d'Orléans—180 livres iode de potassium, français et anglais, [illegible] livres sub-nitrate de bismuth, français et américain, [illegible] do poudre de rhubarbe, [illegible] do jalap en poudre, [illegible] do [illegible], [illegible] do [illegible] de quinquina rouge, [illegible] grosses poudre de sedlitz, [illegible] papier pill boxes, [illegible] livres poudre d'ipeca, [illegible] do do No 1, [illegible] do [illegible], [illegible] do huile de [illegible]. A vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St-Philippe. 18 sep